

## ESPACE LIBRE

## La crise écologique et le développement des communautés territoriales : huit cas de démarches de transition socioécologique au Québec

René Lachapelle<sup>a</sup>, Denis Bourque<sup>b</sup>, Sonia Racine<sup>c</sup>, Geneviève Le Dorze-Cloutier<sup>d</sup>, Lucie Morin<sup>e</sup>, André-Anne Parent<sup>f</sup>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v35n1.2097>



**RÉSUMÉ.** La crise de notre écosystème place les démarches de développement des communautés territoriales devant l'impératif de la transition socioécologique (TSÉ). Dans les huit territoires de la province du Québec où nous avons réalisé la recherche, la TSÉ est au cœur des préoccupations, mais demeure une perspective qu'il reste à s'approprier. L'inquiétude dominante, c'est que le fardeau écologique soit porté par les citoyennes et citoyens les plus vulnérables, qui sont peu responsables de la situation climatique actuelle. Les initiatives de TSÉ s'inscrivent principalement dans l'agroalimentaire, l'autonomie alimentaire, le logement et l'aménagement du territoire. Elles sont affectées par la disponibilité des ressources humaines et financières, mais aussi par la présence ou l'absence de soutien des élues et élus. L'abandon de l'économie de croissance pour une économie de sobriété passe nécessairement par les territoires ayant la plus grande proximité avec les citoyens, par les municipalités et par la démocratie participative.

**Mots clés :** Transition socioécologique, territoire, développement des communautés

**ABSTRACT.** *The crisis facing our ecosystem has made socio-ecological transition (SET) a priority for local community development initiatives. Although SET is a key concern in each of the eight Quebec areas where we conducted our research, the concept has yet to be fully embraced. The main concern is that the most vulnerable citizens, who bear little responsibility for the current climate crisis, will bear the brunt of the ecological burden. SET initiatives primarily focus on agri-food production, food self-sufficiency, housing and land-use planning, and depend on both the available human and financial resources and the elected officials' support. The shift from a growth-based economy to a more sustainable economy must necessarily involve the lands that are closest to citizens, as well as municipalities and participatory democracy.*

**Key words:** *Socio-ecological transition, territory, community development*

<sup>a</sup> Ph. D., chercheur, Centre de recherche et de consultation en organisation communautaire, Université du Québec en Outaouais (ORCID : [0000-0003-1631-1738](https://orcid.org/0000-0003-1631-1738))

<sup>b</sup> Professeur titulaire, Département de travail social, Université du Québec en Outaouais

<sup>c</sup> Ph. D., coordonnatrice du Collectif des partenaires en développement des communautés

<sup>d</sup> Candidate au doctorat en service social, École de travail social de l'Université de Montréal

<sup>e</sup> Travailleuse sociale et professeure, Département de psychosociologie et travail social, Université du Québec à Rimouski

<sup>f</sup> Professeure agrégée, École de travail social de l'Université de Montréal

## Introduction

L'humanité fait face à une crise provoquée par l'activité humaine, qui affecte l'équilibre des écosystèmes. Deneault (2025) décrit la crise écologique en quelques mots : « En raison de nos modes de production dominés par l'idéologie extractiviste, productiviste, consumériste et capitaliste, nous avons épuisé ce que la planète est à même de générer sans se trouver hypothéquée » (paragr. 1). La croissance dans un monde fini est une illusion (Jancovici et Blain, 2021) qu'entretient le discours économique dominant, mais dont les bouleversements écologiques, en particulier les événements extrêmes que provoquent les changements climatiques, montrent les effets catastrophiques pour les collectivités. Un des effets les plus dramatiques de ce modèle est non seulement d'entretenir les inégalités, mais de les accroître (Piketty, 2021).

Que signifie la crise écologique pour les démarches de développement des communautés territoriales? Nous définissons ce type de démarche comme différentes formes d'action collective structurée sur un territoire donné qui, par la mobilisation des populations et des actrices et acteurs concernés (institutionnels, communautaires, privés, citoyens), ciblent des enjeux collectifs reliés aux conditions et à la qualité de vie, au moyen de l'identification de priorités, de mobilisation de ressources et de mise en place de réponses appropriées.

Concrètement, les démarches de développement des communautés territoriales interviennent sur les conjonctures matérielles ou sociales dans lesquelles les personnes naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent, et plusieurs sont à l'origine de transformations sociales (Parent et Bourque, 2016; Lachapelle et Bourque, 2020a). Ces démarches ont été profondément affectées par la période de gestion néolibérale de l'État québécois depuis le tournant des années 2000. De façon particulière, les mesures d'austérité du gouvernement du Parti libéral du Québec en 2015 ont placé le développement des territoires devant un tarissement brusque de ressources publiques (Vaillancourt, 2017). L'abolition de la *Politique nationale de la ruralité* et des centres locaux de développement (CLD) en est la démonstration la plus manifeste (Doyon et collab., 2025).

En rupture avec l'État socialement plus juste du modèle québécois (Klein et collab., 2014), le passage d'une approche qui reconnaît le financement à la mission, gagné de haute lutte par les organismes communautaires (Jetté, 2008; Bouchard, 2021), à une approche gestionnaire privilégiant le financement par projets a placé les démarches de développement des communautés territoriales devant l'impératif de réinventer leurs modes d'organisation (Lachapelle et Bourque, 2020a; 2020b). Le retour de l'austérité sous le gouvernement de la Coalition Avenir Québec en 2025 accentue le problème. Moins bien pourvus, les groupes de développement des communautés territoriales, profitant d'une nouvelle époque de la philanthropie axée sur le changement social pour se réinventer et pour développer des avenues, cherchent à faire converger leurs interventions à travers les différents réseaux qui les regroupent et, plus largement, à travers le Collectif des partenaires pour le développement des communautés (CPDC)<sup>1</sup>.

Selon Benoît Lévesque, professeur émérite au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal :

La transformation qui s'impose pour relever les défis sociétaux tels le changement climatique et la montée des inégalités [impose de] réaliser une rupture, soit une révolution, mais sans violence, d'où la notion de transition sociale et écologique qui se réalise dans la durée, mais pour des changements durables visant à contrer les irréversibilités. (Bouchard, 2021, p. 150)

Il s'agit donc d'un changement systémique que Séguin (2022) qualifie de « moment radical », mais qui passe par des « transformations [qui] prennent du temps et sont rarement ressenties comme des changements abrupts » (p. 72). Nous faisons l'hypothèse que la réponse à la crise écologique passe, au moins en partie, par la transition socioécologique (TSÉ) :

La transition socioécologique pourrait se définir comme le passage de l'état actuel du système à un état socialement plus juste, inclusif et écologiquement viable, rendu possible grâce à une transformation de nos pratiques démocratiques, de nos modes de productions, de consommations, de vivre ensemble et de nos représentations (récits), et s'appuyant sur l'établissement de rapports sociaux porteurs de justice sociale et d'inclusion. (Guay-Boutet et collab., 2021, p. 24)

Nous avons voulu identifier dans des démarches de développement des communautés territoriales des initiatives qui contribuent à cette transition. Nous retrouvons, en développement des communautés territoriales, quatre indicateurs d'initiatives de TSÉ identifiées par Guay-Boutet et ses collègues (2021) : elles émergent « par la base », à « l'échelle locale », prônant « l'auto-organisation d'initiatives selon un principe de subsidiarité » et « un dialogue démocratique susceptible de former une compréhension commune des initiatives environnementales avec un effet rassembleur pour les acteurs » (p. 27).

C'est dans cette perspective que nous abordons la réponse à la question sur la TSÉ pour les démarches de développement des communautés territoriales à partir de huit territoires de la province du Québec qui ont fait l'objet des travaux d'une équipe de recherche partenariale (Bourque et collab., 2025). Le choix des territoires a été fait à partir d'un inventaire de démarches de développement des communautés territoriales réalisé par Communagir pour le Collectif des partenaires en développement des collectivités de façon à refléter une variété d'échelles :

- des régions : Laval et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine;
- des quartiers urbains : Saint-Michel et Ahuntsic à Montréal; Vanier et Saint-Roch à Québec; et
- des municipalités de comté (MRC) : Deux-Montagnes et Pierre-De Saurel.

L'équipe a produit autant de monographies (identifiées dans la section des références<sup>2</sup>) à partir de documents provenant de ces démarches, d'observation participante et de 128 entrevues auprès des personnes qui y sont engagées. Ce texte utilise de manière inductive les données recueillies à différents moments entre 2022 et 2025 et rapportées dans ces monographies.

#### *Nos choix de recherche*

La démarche de recherche s'inspire du constructivisme écologique comme « manière d'observer des processus sociaux » (Guay, 2021, p. 58), une approche qui « se situe d'emblée à l'interface du micro et du méso, notamment quand il se penche sur les interactions entre les institutions et les acteurs locaux » (p. 69). Face aux défis majeurs de leur territoire, les acteurs développent une conscience réflexive (Giddens, 1984) qu'ils sont en mesure d'exprimer lorsqu'on les sollicite en entrevue. Partant de la conviction que leur discours est révélateur à la fois des contraintes structurelles auxquelles ils sont soumis et de la capacité instituante de leur action, ils sont à ce titre des producteurs de savoirs et d'une pensée critique qui évolue à la lumière de leurs expériences et de leurs pratiques réflexives.

C'est dans les expressions de cette conscience réflexive que nous avons cherché comment se dessinent des initiatives de TSÉ. Les extraits de verbatims provenant des entrevues utilisés dans cet article sont identifiés par un code alphanumérique entre parenthèses en fin de citation.

L'analyse de l'ensemble du matériel s'est appuyée sur la théorie de l'acteur réseau (Callon, 1986; Bilodeau et collab., 2022), qui fournit des clés pour identifier comment les réseaux d'acteurs allient des composantes humaines et non humaines (programmes de financement, politiques publiques, etc.) pour rendre possible l'action collective. Procédant selon l'approche de cas multiples (Stake, 2006), nous avons considéré d'abord chacune des démarches comme un cas distinct, puis nous avons fait une analyse transversale afin de répondre à nos questions de recherche. Nous présentons ces résultats dans les sections qui suivent.

La première section brosse un aperçu des enjeux tels qu'ils se présentent dans les diverses démarches de développement étudiées et comment est perçue la TSÉ. Suit une section où est abordé le dilemme entre le développement social et les questions environnementales. La troisième section identifie les acteurs collectifs porteurs de la TSÉ et les tensions qui s'expriment entre les divers points de vue. La quatrième section s'intéresse au processus de mobilisation des acteurs et au processus démocratique qu'elle implique. Suit une section qui montre que les démarches de développement des communautés territoriales produisent des résultats concrets en matière d'initiatives de TSÉ. Enfin, nous soumettons une discussion sur les municipalités comme partenaires nécessaires et sur le territoire comme clé de la TSÉ.

## 1. Les enjeux socioécologiques dans les démarches de développement des communautés territoriales

Les préoccupations écologiques en développement des territoires remontent au moins aux années 1980-1990. Par exemple :

- En Gaspésie, le Ralliement gaspésien et madelinot, dès mai 1991, souhaitait « augmenter la capacité des populations de vivre sur ce territoire et d'en faire une terre d'accueil pour les générations à venir » (Marcoux, 2005, p. 79);
- Dans la MRC de Pierre-De Saurel, le Comité d'aide au développement de la collectivité axait son plan de développement local en 1989 sur l'excellence en environnement pour venir à bout de l'héritage toxique de la grande industrie sur le territoire (Lachapelle, 2001);
- La Ruche Vanier, dans le quartier du même nom à Québec, fait la promotion du recyclage depuis ses débuts dans les années 1980 et a placé la transformation socioterritoriale et écologique du quartier au rang de priorité dans son Plan stratégique 2019-2024 (Grenier et collab., 2025);
- Au moment de la fondation de Vivre Saint-Michel en Santé en 1991, le problème de l'ancienne carrière Miron soulevait des préoccupations environnementales (Le Dorze-Cloutier et Parent, 2025);
- Dans le quartier Ahuntsic à Montréal, la table de quartier a déposé en 2014 un mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement afin de contester la réalisation du projet de prolongement de l'autoroute 19, mais ce fut une action ponctuelle, l'environnement ne guidant sa planification stratégique qu'à compter de 2021 (Goglio et Jetté, 2025).

Souvent, les aléas politiques n'ont pas permis des réalisations à la hauteur des aspirations de ces démarches, qui ont toutefois préparé l'émergence d'une préoccupation pour les enjeux écologiques en développement des communautés territoriales.

Les démarches de développement des communautés territoriales sont préoccupées par les enjeux sociaux et par la participation citoyenne, plutôt que par les enjeux écologiques. C'est ce qui explique que la TSÉ, tout en étant au cœur des réflexions, demeure une perspective qu'il reste à s'approprier. C'est en fait depuis la pandémie de COVID-19 que les enjeux écologiques ont pris plus de place, non seulement comme priorité locale et territoriale, mais comme principale urgence de notre époque.

De façon générale, le terme transition socioécologique est peu utilisé de façon courante dans les démarches de développement des communautés territoriales. La perspective la plus largement partagée est que l'avenir souhaité se caractérise par un développement différent, où la qualité de vie et l'environnement s'imposent comme finalités. La conception de la TSÉ s'exprime à partir des enjeux de chaque territoire en réponse aux besoins sociaux afin de « ramener un peu notre société à l'échelle humaine » (2DI13).

Dans les territoires où a été réalisée la recherche, les porteurs du mouvement écologique sont généralement absents des concertations en développement des communautés territoriales, et les organismes engagés sur le front de la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales considèrent avoir à s'approprié la TSÉ comme orientation d'action. Une expression qui revient le plus souvent est que « les enjeux environnementaux sont vraiment un angle mort » (6IR14). La difficulté à s'entendre sur une compréhension de la TSÉ qui rejoigne les pratiques axées sur la réponse aux besoins sociaux de base complique son appropriation. Là où on parle de la TSÉ, cela ne fait pas encore l'objet d'un consensus ni d'une vision claire : « Je ne comprends pas encore profondément pourquoi [on parle de] la transition socioécologique » (1C9). Ce vocabulaire demeure un langage d'intervenants, très peu, voire pas du tout de citoyens.

En revanche, le verdissement ou la sécurité alimentaire sont des concepts rassembleurs, empreints de concret, contrairement à la notion abstraite de TSÉ. Par exemple, à Laval, plusieurs estiment que la TSÉ est plus présente dans les réflexions et les valeurs de la Politique régionale de développement social que dans son plan d'action. La légitimité du concept demeure ambivalente, voire fragile, même si des tables de concertation locales rapportent un intérêt marqué des citoyennes et citoyens de leur territoire pour les questions environnementales et écologiques. Même dans une démarche plus clairement axée sur la transition, comme l'Engrenage Saint-Roch à Québec, si on reconnaît qu'il y a une urgence d'agir pour la transition, on estime être vraiment au stade des balbutiements.

Le virage s'amorce à l'occasion de problèmes concrets. Dans la MRC de Deux-Montagnes, les inondations de 2017 et 2019 ont provoqué la montée d'un sentiment d'urgence climatique, de sorte que les enjeux liés à la TSÉ ont connu un potentiel plus grand de mobilisation des acteurs. Dans le quartier Saint-Roch à Québec, le projet collectif Verdir Saint-Roch s'impose, dans le cadre du chantier Aménagement durable, comme lien le plus évident entre la démarche de développement des communautés territoriales de l'Engrenage Saint-Roch et la TSÉ. C'est à l'occasion d'une démarche sur les définitions de la TSÉ que l'équipe de l'Engrenage Saint-Roch s'est rendu compte que toutes ses actions peuvent être comprises et appréciées comme contribution à la TSÉ. À Laval, au sein de la Politique régionale de développement social, c'est à compter de la pandémie de COVID-19 qu'il y a eu une prise en compte des questions environnementales et de la TSÉ.

Certains considèrent que l'enjeu, c'est la modification des modes de vie pour qu'ils soient en adéquation avec les objectifs climatiques; d'autres considèrent que cela doit aller jusqu'à redéfinir le système économique; certains allient ces deux perspectives. L'inquiétude partagée concerne le fait que le fardeau écologique soit porté par les citoyennes et citoyens les plus vulnérables, qui sont peu responsables de la situation climatique actuelle. La volonté de neutralité de certains intervenants et intervenants collectifs qui accompagnent les démarches ne facilite pas le développement d'une conscience politique, tandis que d'autres estiment que « si tu n'essaies pas de changer ce système-là, ça va être difficile de changer les choses, je trouve » (5C13).

## 2. Développement social et enjeux environnementaux

Plusieurs personnes engagées dans les démarches étudiées estiment qu'il existe une tension entre les dimensions sociales et écologiques des problématiques sur lesquelles elles agissent. À Laval, dans la *Politique régionale de développement social*, plusieurs considèrent l'implantation d'actions reliées à la TSÉ comme « extérieure » au développement social, d'autant qu'il y a peu de ressources humaines et financières pour soutenir des actions ou des chantiers écologiques au sein de projets sociaux. Selon certains, *Laval ZéN* (zéro émission nette) a « créé un modèle, mais où le communautaire n'est pas si intégré » (7MI2).

La tendance qui prédomine est d'appréhender les besoins et les enjeux sociaux comme étant prioritaires, plus urgents que les enjeux liés à l'environnement ou à l'écologie. Même si « les gens qui travaillent en développement social sont en général des gens très sensibilisés à la question des changements climatiques » (6MIR05), le souhait de traiter avant tout les problèmes sociaux l'emporte.

Cette préséance du social sur l'écologie n'a rien de surprenant pour des organismes dont la mission est avant tout le développement social. En fait, elle manifeste la difficulté à articuler concrètement les enjeux reliés à l'écologie et aux changements climatiques avec le discours bien établi sur les inégalités sociales et sur la lutte contre la pauvreté : « Il y a un intérêt pour ces enjeux-là, mais ça reste un petit peu distant. On ne sait pas trop comment se les approprier » (6CIN13).

Le développement social est axé sur les besoins primaires, alors que, face aux enjeux écologiques, « les personnes vulnérables ne sont pas là. Elles vont s'occuper de leurs propres besoins. Elles manquent de nourriture » (7C7). Des « clientèles plus démunies vont préférer potentiellement aller à la coop quand même pour acheter un sac de carottes qui est beaucoup moins cher que celui du producteur local. Parce que tout est calculé dans leur budget » (6MIN08). L'environnement apparaît alors comme une préoccupation des classes sociales aisées.

Pour plusieurs, le social et l'écologie sont indissociables. Toutefois, l'amalgame ne se fait pas si facilement, ni depuis bien longtemps. La question environnementale, « on ne sait pas comment la prendre [...]. Ce n'est pas dans le *mindset* des groupes communautaires » (6CIR15). Comme « on travaille beaucoup sur les conséquences de la pauvreté [...], on arrive difficilement à travailler sur les causes » (6SIR11). Le milieu communautaire fait donc face de façon privilégiée au dilemme entre la réponse à court terme aux besoins de base et l'engagement pour un futur viable.

L'arrivée des Collectivités ZéN du *Front commun pour la transition énergétique* propose une méthode pour créer des ponts entre les acteurs communautaires et les groupes environnementaux. Les acteurs communautaires considèrent que la première réponse qu'ils puissent donner aux enjeux écologiques, c'est leur impact sur la solidarité sociale : « Renforcer nos communautés [...] va créer de la résilience et de l'innovation [...]. C'est la meilleure des affaires qu'on peut faire pour une bonne transition écologique » (6CIR15). Le renforcement de la capacité des communautés territoriales est effectivement une dimension essentielle de la TSÉ.

Dans des domaines concrets comme l'alimentation, cet écart a tendance à disparaître. En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les groupes communautaires engagés en sécurité-autonomie alimentaire se reconnaissent dans la visée de TSÉ du mouvement *Nourrir notre monde*. Dans la MRC de Deux-Montagnes, au sein de *Tous complices pour notre communauté*, la mission fondamentale de développement social a été bousculée par l'émergence d'enjeux environnementaux lors des inondations, même si l'on estime qu'il reste beaucoup à faire pour que les acteurs « s'approprient la vraie définition de la transition écologique » (1SI4). Une avancée semblable en matière de liens entre les changements climatiques et leurs effets sur les populations vulnérables est en cours dans les plans

de communauté des MRC de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. L'arrivée de *Gaspésie ZéN*, lancée en mars 2022, est une occasion de renforcer une liaison entre organismes communautaires et groupes environnementaux.

Dans une perspective de justice sociale et d'empowerment collectif, les démarches de développement des communautés territoriales ont la possibilité non seulement de contribuer à la TSÉ, mais aussi de faire en sorte que les populations en situation de vulnérabilité y occupent une place centrale. « Quand tu parles d'améliorer les conditions de vie, de réduire la pauvreté, tu peux utiliser la transition socioécologique comme levier » (5DI6) en tenant compte des réalités populationnelles et territoriales pour développer le pouvoir d'agir citoyen. Il faut toutefois composer avec l'inertie et les habitudes confortées par le modèle économique de consommation, dont le marché de l'alimentation est probablement l'illustration la plus évidente. Bref, il reste du chemin à faire pour que les partenariats et les collaborations entre acteurs du développement social, du développement économique et de l'environnement deviennent la norme.

### 3. Qui porte la transition socioécologique?

La promotion de la TSÉ en développement des communautés territoriales relève de plusieurs acteurs collectifs : au premier chef, les personnes qui animent ces démarches, mais aussi des citoyennes et citoyens, des organismes communautaires, des intervenantes et intervenants collectifs, des institutions publiques, des élus et élus ainsi que du personnel à l'emploi des municipalités.

Le discours de la TSÉ semble rejoindre plus facilement les jeunes et les personnes possédant plus de capital économique, social ou culturel. C'est le cas de jeunes familles venues récemment s'installer dans le quartier Saint-Roch à Québec, de jeunes professionnels d'une organisation partenaire et des membres de l'équipe de travail de *L'Engrenage Saint-Roch*, généralement dans la vingtaine, plus sensibles aux valeurs écologiques. À Montréal, certaines personnes de Saint-Michel soulignent que les jeunes se mobilisent pour la TSÉ « malgré les défis qu'ils traversent dans leur vie » (5C4).

*La Ruche Vanier* et *L'Engrenage St-Roch* à Québec, tout comme *Solidarité Ahuntsic* à Montréal et le *Réseau de développement social de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, sont, parmi d'autres, des démarches de développement des communautés territoriales dont la capacité de porter des enjeux socioécologiques est reconnue. Cette crédibilité est déterminante dans les rapports avec les personnes élues, qui sont des actrices et acteurs essentiels détenant un pouvoir décisionnel en aménagement du territoire. La capacité de mobiliser les citoyennes et citoyens est déterminante pour établir un rapport de confiance avec les personnes élues, comme l'exprime une intervenante collective de *Solidarité Ahuntsic* : « On fait des assemblées. Il y a 100 personnes qui viennent, il y a des gens qui sont intéressés, qui posent des questions sur le projet. Ça fait en sorte qu'il y a un poids politique quand on parle aux interlocuteurs de l'arrondissement ou de la Ville » (4SI6).

Les intervenants collectifs ont une compréhension et une maîtrise du langage institutionnel et technocratique qui leur permet de faire le pont entre les enjeux de la TSÉ et les besoins socioéconomiques. Le front du logement et celui de la sécurité alimentaire sont à cet égard des avenues privilégiées.

Dans toutes les démarches de développement des communautés territoriales, la présence citoyenne est le résultat d'un accompagnement dans la durée par des intervenants collectifs. Un bon exemple est le travail de liaison et de réseautage des différents acteurs impliqués par une organisatrice communautaire impliquée depuis les premières revendications en 2006 pour le développement de logements sociaux dans Ahuntsic jusqu'à la création de la *Société de développement Écoquartier Louvain* en 2023.

Les organisatrices et organisateurs communautaires des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) sont personnellement sensibilisés aux enjeux écologiques<sup>3</sup>, notamment parce qu'ils en constatent l'impact dans leurs milieux d'intervention, mais aussi parce que la santé publique est engagée dans une opération d'évaluation des vulnérabilités et risques régionaux liés aux changements climatiques (VRAC) et à la préparation de plans d'adaptation régionaux au climat (PARC), pour lesquels les organisateurs communautaires sont parfois sollicités (Bourque et collab., 2024).

Conscients d'avoir un rôle à jouer qui est encore à définir, ils cherchent une posture d'accompagnement : « Comment on va placer notre rôle d'organisateur communautaire là-dedans. [...] On n'est pas dedans, je trouve. On n'est pas [encore] là » (6SIR-11). Les groupes avec lesquels elles et ils interviennent sont partagés entre l'urgence immédiate de la lutte contre la pauvreté et des enjeux écologiques à long terme qu'on ne sait pas aborder efficacement. Le défi de l'accompagnement, c'est de mobiliser les gens, d'« informer la tête et mobiliser le cœur », selon les mots de Laure Waridel<sup>4</sup>. C'est de rejoindre la population non seulement sur le plan des idées, mais surtout dans l'action. Les gens doivent voir des possibles pour passer à l'action. L'accompagnement critique<sup>5</sup> cherche à convaincre de l'urgence de la situation, sans susciter une angoisse qui paralyse le pouvoir d'agir.

La place de la TSÉ au sein des démarches est affectée par la disponibilité limitée des ressources financières et humaines pour soutenir les initiatives. L'embauche d'une ressource humaine ayant une sensibilité et une expertise en matière de développement de projets à portée socioécologique est de nature à favoriser la conviction des partenaires des démarches de développement des communautés territoriales que la TSÉ « est vraiment une voie d'avenir pour le développement social » (1C6) et, donc, à obtenir leur engagement. En retour, c'est la mobilisation citoyenne qui assure la pérennité de cet engagement.

Les demandes aux personnes élues formulées par des gens mobilisés font aboutir des projets, comme le parc des Pékans à Québec. Le mouvement citoyen *Nourrir notre monde* en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est conscient de rejoindre les « crinqués » (6DIN01) et les actions qu'il propose reçoivent un bon accueil. Or, la mobilisation de la population au sens large demeure un défi. Dans la MRC de Deux-Montagnes, les participants communautaires sont enthousiastes face au virage socioécologique emprunté par *Tous complices pour notre communauté* et cherchent à mobiliser les autres acteurs du milieu autour de la TSÉ. Ils ont mis sur pied *La Solutionnerie* comme façon d'accompagner les porteuses et porteurs de projets dans lesquels des citoyennes et citoyens peuvent s'engager dans la TSÉ. Les organismes communautaires occupent des responsabilités liées à l'opérationnalisation des projets et à la mise en œuvre des actions, tandis que les acteurs institutionnels jouent un rôle d'accompagnement et de mobilisation.

À Québec, le chantier Aménagement durable de *l'Engrenage Saint-Roch* joue un rôle d'intermédiaire entre la Ville et les citoyennes et citoyens. La Ville voit d'un assez bon œil l'engagement d'une organisation locale comme *l'Engrenage* dans le verdissement parce que c'est un aménagement que s'approprient les résidentes et résidents du quartier et dont les chances de pérennité sont plus grandes. Une fonctionnaire municipale le confirme : « Depuis que je suis à la Ville, j'ai toujours pensé que les gens de la Ville devaient travailler avec les partenaires et pas juste une fois de temps en temps leur demander leur avis, mais vraiment faire un vrai partenariat. Je crois beaucoup à ce mode-là » (4M8). Pour un responsable municipal, « la force de la participation citoyenne à Laval, c'est beaucoup autour des enjeux environnementaux » (7MI2).

#### 4. Mobiliser et faire, au cœur des tensions, l'apprentissage du débat démocratique

Dans la démarche *Nourrir notre monde* en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les promoteurs sont souvent des personnes qui ont choisi de s'établir dans cette région administrative du Québec et qui, n'étant pas représentatives de la population gaspésienne, ont encore à établir des liens avec leur milieu d'accueil. En

outre, les populations appauvries ne sont pas d'emblée disposées à s'associer aux actions de transition portées par *Nourrir notre monde*, car elles ne veulent pas être identifiées à la pauvreté : « La stigmatisation de la pauvreté est énorme dans des petites communautés comme ça. Les gens ne veulent pas être associés au fait d'être pauvre » (6CIN13).

Il y a aussi une tension avec une partie de la population qui « ne voit pas pourquoi elle devrait changer ses habitudes » (6CIN13), convaincue par le discours dominant que l'individualisme fait partie de leurs droits. L'urgence qu'imposent les changements climatiques n'est pas perçue par tous, surtout si l'expérience qu'on en fait est loin d'être dramatique. En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, l'allongement de la période estivale que provoque le réchauffement climatique est même perçu positivement : « Faire pousser des tomates dehors, pas en serre, on ne pouvait pas faire ça il y a 20 ans en Haute-Gaspésie. Mais là, on peut, puis on a de belles productions » (6SIR14).

Dans certains milieux, c'est la culture socioéconomique qui freine : « Pour un territoire comme le nôtre, qui vit beaucoup de la grosse industrie, de l'industrie lourde, c'est un défi qui n'est pas facile à mettre sur la table » (8C4). Dans les projets d'aménagement du territoire, les résistances viennent de certains citoyens, qui ne voient pas nécessairement d'un bon œil l'arrivée d'un projet modifiant leur environnement immédiat. Ils craignent que la construction de logements sociaux entraîne une augmentation des enjeux sociaux dans leur secteur. Le défi est de changer les mentalités et de conscientiser citoyens et municipalités à l'importance des projets sur des enjeux écologiques. Dans la MRC de Deux-Montagnes, *Tous complices pour notre communauté* a adopté comme stratégie d'être directement tourné vers l'action et de limiter les activités de concertation.

En dépit des freins, la TSÉ s'impose : « Pour la première fois, on a cité clairement qu'on voudrait commencer à inclure la transition socioécologique dans notre travail de plan de communauté » (6MIR05). Généralement, les personnes actives dans des démarches de développement des communautés territoriales reconnaissent la pertinence de la TSÉ : « Il y a une adhésion de tous les membres par rapport à ça [...] qu'on va vers un désastre écologique » (5C11). Toutefois, la mise en œuvre d'une telle approche passe généralement par les phases d'appropriation identifiées à Laval, où l'introduction de la TSÉ dans la démarche de la *Politique régionale de développement social* s'est déclinée en trois temps : 1) un faible intérêt pour l'écologie entre 2015 et 2019; 2) l'intégration de la TSÉ par des intervenantes collectives et la mise de l'avant de la sécurité alimentaire, marquée à ses débuts par l'arrivée de la pandémie; et 3) une intégration assumée à travers *Laval ZéN*.

La présence ou l'absence de soutien de la part des personnes élues constitue un facteur de réussite des mobilisations. Toutefois, ces personnes ne sont pas d'emblée convaincues. Un des facteurs de cette situation tient au manque d'expertise municipale, surtout dans les petites municipalités, où la fonction publique est réduite. Les fonctionnaires municipaux sont la principale référence des élus et élus en matière d'expertise (Lefebvre et collab., 2023). Les personnes élues des petites municipalités ne disposent généralement pas des ressources requises pour soutenir certains projets, ni en matière de budget, ni en matière d'expertise.

Joue aussi la complexité de la réglementation à laquelle sont soumises les activités municipales. Si on ajoute « un historique, le souvenir de projets qui ont choqué » (6CIN10), ces résistances ne sont pas seulement l'indication que les personnes élues ne croient pas à la TSÉ. Les divergences, notamment sur les enjeux économiques et financiers, rendent ces rapports complexes. Les évaluations se butent souvent à l'impact financier, plutôt qu'aux retombées sociales et environnementales pour leur territoire.

La mise en réseau des initiatives de TSÉ ouvre à un élargissement du social aux dimensions économiques comme base de mobilisation politique pour intéresser les municipalités à inscrire la transition dans leurs plans. *Nourrir notre monde* souhaite fédérer les initiatives afin de rendre possible un changement d'échelle pour créer un rapport de négociation avec les décideurs. Au-delà des enjeux financiers, en politique municipale, la participation citoyenne est souvent perçue comme un contrepouvoir que l'on accepte plus ou moins difficilement, notamment quand les projets collectifs ne correspondent pas aux choix du conseil municipal. Lors de l'obtention de la subvention du ministère de l'Environnement pour la création du *Lab Nourrir notre monde* en Haute-Gaspésie, les élus et élus ont réagi à l'idée de « faire lever des comités citoyens, d'impliquer les gens là-dedans [...] ». Pour eux, c'est un choc de culture. [...] Je pense que les élus, et la MRC aussi, n'avaient pas conscience de ce que ça voulait dire, une démarche pleinement consciente, une démarche de démocratie citoyenne » (6DN03).

La collaboration entre personnes élues et citoyens repose sur la connaissance et sur la reconnaissance mutuelle dans une perspective d'intérêt commun pour l'expression de la citoyenneté. Des dispositifs formels régis selon des règles claires, établies en fonction de buts bien définis, permettent un maillage organique entre les acteurs locaux. Beaucoup d'élus et élus, qui comptent par ailleurs sur ce que leur disent les citoyennes et citoyens, connaissent peu les mécanismes de participation citoyenne et accordent peu de place aux savoirs citoyens sur les enjeux d'aménagement. Du côté de l'action citoyenne, cela ne va pas de soi de s'ajuster à la lenteur inhérente aux processus politiques municipaux.

## 5. Des réalisations concrètes

Dans les huit territoires à l'étude, nous avons identifié des projets qui sont autant d'initiatives de TSÉ. L'agroalimentaire et l'autonomie alimentaire, le logement et l'aménagement du territoire, la mobilité durable et l'économie circulaire sont les principaux champs dans lesquels des projets sont développés.

La recherche a aussi été une occasion d'apprentissage dans certaines démarches. C'est le cas de *l'Engrenage Saint-Roch*, qui a contribué à l'élaboration d'un outil de réflexion<sup>6</sup> produit par l'équipe de recherche, ce qui a permis à cette équipe de constater avec une certaine fierté des avancées dans le quartier sur plusieurs aspects de la TSÉ :

- Renouveau de la démocratie;
- Création de nouveaux récits collectifs (narratifs – représentations du monde);
- Partage des pouvoirs;
- Rapports sociaux plus justes et inclusifs;
- Engagement citoyen;
- Nouveaux modes de vivre-ensemble;
- Consommation plus responsable;
- Renforcement du tissu social et du pouvoir d'agir local;
- Communauté plus résiliente;
- Amélioration de l'environnement physique dans une perspective de respect du vivant;
- Appropriation collective des espaces publics. (Racine et LeGal, 2025, p. 106).

Ces retombées en valeurs qui caractérisent la TSÉ sont bien concrètes pour une démarche de quartier. Elles correspondent à la tradition de développement des communautés territoriales enracinée dans une perspective sociale. Ces démarches visent à établir sur les territoires des conditions favorables à l'action démocratique et à la participation citoyenne, entre autres celles des personnes marginalisées. C'est une dimension déterminante pour les projets de TSÉ. Les démarches aboutissent aussi à des initiatives de TSÉ significatives, notamment en agroalimentaire, en sécurité alimentaire et en aménagement du territoire.

*Agroalimentaire et sécurité-autonomie alimentaire*

Des initiatives en sécurité-autonomie alimentaire ont été documentées dans les huit terrains de notre recherche. La sécurité-autonomie alimentaire est un enjeu particulièrement propice pour allier lutte à la pauvreté et transition. La réponse de proximité à ce besoin essentiel intègre la TSÉ et la réponse aux besoins sociaux : « La proximité des fruits et légumes frais, la question de la traçabilité, la question de l’empreinte écologique, ça fait partie d’un développement social harmonisé » (7P9).

L’alimentation est manifestement un des lieux où le développement des communautés territoriales peut avoir de l’impact sur la transformation du système économique, notamment en instaurant des circuits courts de production et de consommation. Pour le moment, ces projets contribuent relativement peu à la transformation du modèle actuel d’agriculture au Québec, mais l’émergence d’initiatives qui s’inscrivent dans le développement d’une économie sociale et solidaire ouvre des perspectives en ce sens (Lachapelle et collab., 2025).

En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, les distances constituent un défi majeur pour l’approvisionnement en circuit court. Le niveau élevé de dévitalisation des territoires de MRC et le fait que « l’épicerie la plus proche, ça peut être un Metro qui est à 30, même 40 minutes des fois pour certaines personnes » (6DN03) créent des déserts alimentaires. L’action du mouvement citoyen *Nourrir notre monde* correspond au premier critère des initiatives de TSÉ, car elle « répond à un problème écologique objectif » (Guay-Boutet et collab., 2021, p. 41). Le mouvement a pris son essor en plaçant « au cœur des questions d’alimentation la question de transition socioécologique » (6DIR06) et il est présent dans tous les territoires de MRC avec la perspective, « dans toutes les activités d’accompagnement jardin, dans tout ce retour à la terre, de donner aux gens les moyens de retrouver des savoirs perdus » (6CN10). En plus du retour du jardinage, « on doit développer des systèmes alimentaires territorialisés qui mettent de l’avant le commerce de proximité » (6DN03). « La réponse à nos besoins primaires à côté de chez nous, ben, déjà, on est en train de faire quelque chose qui est significatif du côté des changements climatiques. Puis, en termes d’adaptation, quand on considère qu’une des grandes menaces à notre sécurité, c’est la rupture des chaînes d’approvisionnement, on est déjà en train d’anticiper sur cette rupture-là en rapatriant tout ici » (6CIN19).

*Nourrir notre monde* Avignon développe des activités de production de blé de semence, d’œufs et de bœuf dont les produits sont écoulés sur le marché local, de même que des groupes qui transforment les légumes produits localement. En Haute-Gaspésie, le *Lab Nourrir notre monde* se définit comme incubateur, c’est-à-dire un lieu de transfert, d’expérimentation et d’éducation populaire. Dans la MRC de Bonaventure, *Nourrir notre monde* offre une bibliothèque d’outils agroalimentaires. Dans Rocher-Percé, *Produire la santé ensemble* propose de l’accompagnement jardin. Bref, on constate une amorce d’économie sociale et solidaire dont le développement doit toutefois composer avec les limites imposées par la réglementation québécoise de la production et de la distribution alimentaires, mais aussi avec les habitudes de s’approvisionner dans les chaînes d’alimentation et la crainte de s’associer à une « activité de pauvres ». D’où l’importance de proposer un nouveau discours qui mette en valeur l’autonomie alimentaire comme innovation socioécologique.

À Laval, les actions de la *Politique régionale de développement social* les plus investies dans la réalisation de la TSÉ sont axées sur l’alimentation. Plusieurs projets financés par cette démarche gravitent autour du thème de la sécurité alimentaire. La cellule de travail sur la sécurité alimentaire regroupe *Unio Marché*, *Enfants d’abord* et la *Ferme Jeunes au travail*, de même que le CISSS de Laval, la Ville de Laval et le ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation. La cellule de travail sur la revitalisation de Val-Martin à Chomedey inclut un volet de sécurité alimentaire et le *Plan de développement d’une communauté nourricière* vise à faire le portrait de l’agriculture urbaine à Laval afin d’en faciliter l’accès aux citoyennes et citoyens.

*Unio Marché*, soutenu au départ par la Fondation du Grand Montréal et par le Pôle régional d'économie sociale comme projet laboratoire, dispose d'un camion réfrigéré qui permet de vendre des produits de l'agriculture locale dans les déserts alimentaires ou dans les zones qui sont éloignées des kiosques fermiers. Il fait aussi de la distribution, en allant chercher à la ferme des produits frais qui ne sont pas toujours disponibles à *Moisson Laval* pour les livrer aux banques alimentaires. L'entreprise établit un lien qui permet d'améliorer les paniers alimentaires.

S'ajoute le projet *Jardins solidaires*, qui repose sur un partenariat entre la *Ferme Jeunes au travail*, une entreprise d'économie sociale, et *Enfants d'abord*. Les jeunes y apprennent à travailler la terre en cultivant des fruits et des légumes, denrées qui sont soit données à des banques alimentaires, soit vendues à des organismes à moindre coût. Comme plusieurs initiatives en économie sociale et solidaire, l'entreprise ne génère pas de profit et fait donc face au défi de demeurer viable. Or, c'est un projet qui fonctionne très bien.

Dans le quartier Saint-Michel à Montréal, le *Projet Saveur* est né de la concertation d'acteurs préoccupés par l'alimentation. Il vise à répondre à des enjeux de sécurité alimentaire, de réussite éducative et d'insertion professionnelle pour les Micheloises et Michelois. Il s'agit d'un système alimentaire local, où des fruits et légumes frais sont cultivés au sein même du quartier, entre autres dans des serres éducatives ainsi que dans des jardins communautaires et collectifs. Le projet mise aussi sur le réseau communautaire michelois tissé serré, qui distribue et transforme les aliments cultivés afin de les distribuer par divers moyens à la population du quartier. De ces processus découlent aussi des opportunités éducatives et d'emploi pour la population. Plus qu'un simple projet en alimentation, le *Projet Saveur* est aujourd'hui un projet phare de *Vivre Saint-Michel en Santé* : « Pour moi, ça, c'est la plus belle intégration » (5DI2).

À Québec, le projet de faire de Vanier un quartier nourricier se présente comme une initiative de TSÉ. Les objectifs de création d'un circuit court en alimentation, d'agriculture urbaine bio et de préservation de la biodiversité sont au cœur des préoccupations. De 2019 à 2023, *Quartier nourricier Vanier* a créé quatre jardins extérieurs et un jardin intérieur, une serre-tunnel froide, des activités de transformation alimentaire (groupes de cuisine), deux nouvelles cafétérias communautaires, des activités éducatives pour les enfants des écoles primaires et des centres de la petite enfance (CPE), ainsi que des ateliers de formation pour les adultes.

*Verdir Saint-Roch* constitue le lien le plus direct entre *l'Engrenage Saint-Roch* et la TSÉ. Le projet vise l'aménagement d'un verger-potager urbain accessible, des activités éducatives gratuites et accessibles, la plantation de vivaces comestibles, d'arbres fruitiers et d'arbres à grand déploiement, de même que le soutien à des projets d'agriculture urbaine dans le quartier. Les projets de jardinage permettent de modifier la perception de l'espace public en amenant une appropriation citoyenne du territoire, qui apparaît fondamentale pour assurer la TSÉ.

Dans la MRC de Deux-Montagnes, le premier projet réalisé par *Tous complices* a été la création du Frigo collectif *L'Antigaspileur*. Dans la MRC de Pierre-De Saurel, *Pierre-De Saurel nourricier* est considéré « comme une réponse opportune » (8C3) au défi de la TSÉ. Dans Ahuntsic, le pôle alimentaire, composé de *Solidarité Ahuntsic* et de représentants de *Feedback*, du *Marché Ahuntsic*, du *Service de nutrition et d'action communautaire* et de *Ville en vert*, est porteur d'un des projets les plus importants de l'écoquartier, avec l'objectif de produire des fruits et légumes grâce à l'aménagement d'une serre et de jardins communautaires, de transformer les aliments, de les distribuer et de les consommer dans le quartier. De plus, le Collège Ahuntsic invitera les étudiants du programme d'agriculture urbaine à faire des stages dans la serre qui sera construite ainsi qu'à participer aux différentes initiatives de production alimentaire de l'écoquartier. Or, c'est le projet lui-même d'écoquartier comme aménagement du territoire qui constitue la réalisation la plus significative pour la TSÉ.

*Aménagement du territoire*

Dans le quartier Ahuntsic à Montréal, la *Société de développement de Saint-Sulpice*, à la suite de consultations, a proposé non seulement de construire entre 800 et 1000 logements sociaux et abordables sur le terrain de l'ancienne fourrière municipale Louvain, mais aussi d'en faire un véritable milieu de vie écologique avec des cuisines collectives, des jardins communautaires, un boisé et une place publique. Puisque le terrain appartient à la Ville de Montréal, le *Chantier Habitation Ahuntsic* a développé une proposition de partenariat avec la Ville et l'arrondissement pour s'assurer d'un développement qui respecte les demandes et besoins aussi bien des citoyens que de *Solidarité Ahuntsic*. En fait, « les citoyens veulent avoir la maîtrise d'œuvre et ça fait longtemps qu'ils pensent qu'ils sont capables de faire, de procéder au développement parce que ça fait des années que nos élus municipaux ne bougent pas avec ce site-là. Donc, c'est pour ça qu'on revendique, qu'on s'organise. On fait des assemblées citoyennes qui sont très fréquentées » (4SI3). En 2019, l'arrondissement, la Ville de Montréal et *Solidarité Ahuntsic* mettent en place le *Bureau de projet partagé*, dont les travaux aboutiront à la création d'une fiducie d'utilité sociale afin de préserver la vocation du site et de le soustraire aux aléas inflationnistes et spéculatifs du marché immobilier traditionnel. En 2023, la *Société de développement Écoquartier Louvain* est créée afin d'établir un contrat juridique avec la Ville de Montréal pour la passation des terrains, pour négocier une entente de développement en collaboration avec la Ville et pour veiller au bon fonctionnement de l'écoquartier. *Solidarité Ahuntsic* reste néanmoins l'organisme principal qui mobilise les acteurs locaux et les citoyens du quartier. La *Société de développement Angus* est retenue en 2024 pour son expertise dans la réalisation et la gestion des 325 logements destinés à l'écoquartier Louvain dans un nouveau programme du gouvernement du Québec. Le dénouement d'autres dossiers en attente à la Ville de Montréal pour le développement de logements sociaux dans l'écoquartier pourrait ajouter 350 autres logements sous forme de coopératives et d'OSBL au cours de la phase 1 du projet (2025-2028).

Toujours à Montréal, *Vivre Saint-Michel en Santé* s'est mobilisé dès ses débuts sur le problème des anciennes carrières qui fracturent le tissu urbain du quartier. Après l'arrêt des activités minières dans les carrières, les préoccupations environnementales concernaient entre autres les enjeux relatifs au dépotoir installé dans l'ancienne carrière Miron : odeurs, camions, bruits, oiseaux, etc. Les mobilisations citoyennes et communautaires ont incité la Ville de Montréal à l'acquérir et à la fermer. Aujourd'hui, on connaît l'ancienne carrière Miron comme le parc Frédéric-Back.

Or, la carrière Francon, plus à l'est, est toujours utilisée comme clos de voirie et dépotoir à neige par la Ville. Elle crée d'importantes nuisances environnementales : plus de 150 camions à l'heure circulent vers et autour de la carrière lors des opérations de déneigement. Il s'agit d'une importante source de pollution sonore et atmosphérique. L'été, ce sont les poussières qui dérangent significativement les résidents, dont ceux du HLM pour personnes âgées. À tout moment, la carrière Francon représente un important obstacle à la mobilité. D'une superficie de 94 hectares, il est impossible de la traverser. En transport en commun, les trajets pour la contourner sont très longs et complexes, surtout pour les élèves qui font le trajet matin et soir. Dans ce contexte, les acteurs locaux se mobilisent autour de l'idée de réaménager le site pour en faire un milieu de vie. Or, les solutions sont complexes parce que la Ville de Montréal n'entend pas mettre fin aux opérations pour répondre à des besoins à l'échelle de la métropole. Toutefois, la mairesse d'arrondissement s'est engagée à construire une passerelle au-dessus de la carrière<sup>7</sup>. Cet engagement est significatif parce qu'il représente un pas dans la bonne direction. Toutefois, il ne prend en compte que des enjeux de mobilité, sans considérer les autres nuisances liées à la carrière Francon.

Dans le quartier Vanier à Québec, l'héritage industriel a des impacts environnementaux et sociodémographiques persistants. La dépollution des berges de la rivière Saint-Charles, dans la partie sud du quartier, est d'ailleurs un enjeu de qualité de l'environnement qui préoccupe les résidents et les acteurs collectifs, d'autant plus important qu'ils y puisent leur eau potable. En 2021, l'engagement

envers l'environnement s'est cristallisé pour s'opposer au projet d'implantation d'un centre de données numériques sur des terrains vierges appartenant à Hydro-Québec. Ces efforts de mobilisation ont donné naissance au *Comité de citoyens Verdi-Vanier* autour du projet de transformer ce boisé et ces espaces verts en parc naturel, les résidents l'utilisant déjà beaucoup pour y faire des promenades et pour y observer les oiseaux.

Toujours à Québec, le quartier Saint-Roch constitue un immense îlot de chaleur en raison de sa très forte minéralisation et de son très faible indice de canopée. Des comités citoyens sont mis sur pied par le chantier Aménagement durable de *l'Engrenage Saint-Roch* sur des enjeux spécifiques qui touchent l'aménagement du quartier. Un comité concentre ses efforts sur la prolifération des logements loués par la plateforme Airbnb, ce qui accentue la crise du logement. Dans le projet de requalification de l'îlot Dorchester, un autre comité participe aux consultations de la Ville. La déminéralisation d'espaces institutionnels ou privés, couplée de plantation de végétaux de toutes sortes, est une des activités centrales de *Verdir Saint-Roch*. La transformation d'un stationnement à ciel ouvert en parc nourricier, le parc des Pékans, a été rendue possible grâce au soutien de *l'Engrenage* à deux mères de famille dans leur démarche auprès de la Ville de Québec pour que celle-ci achète ledit stationnement et en fasse un parc pour les familles du secteur.

## 6. Discussion : deux défis de la TSÉ

Au-delà des constats de notre recherche, deux défis méritent une discussion pour en élargir la portée : le rôle des municipalités comme niveau pertinent de l'action en TSÉ et la dimension territoriale des démarches de mise en œuvre d'initiatives de TSÉ.

*Les gouvernements de proximité, municipalités et MRC comme partenaires*

Pour la mise en œuvre d'initiatives de TSÉ, notamment celles qui ont un impact sur l'aménagement du territoire, les relations entre les démarches de développement des communautés territoriales et les personnes élues sont déterminantes. On peut regrouper les constatations de la recherche autour de quatre questions :

*Qu'est-ce qui donne tant d'importance aux rapports avec les élus et élues?*

La réponse est assez catégorique : « Si tu n'as pas l'appui politique, ça ne va pas aider là du tout. Donc, les politiciens, quand ils jouent bien leur rôle, ce n'est qu'aidant » (4M10). Nos constatations rejoignent ce que Larrue et ses collègues (2024) désignent comme « une forme de politisation non conflictuelle » (p. 179). Aussi bien l'arrivée de l'administration Marchand à Québec que celle du parti Projet Montréal mené par Valérie Plante à Montréal ont facilité la réception des projets par la Ville. En fait, plusieurs enjeux liés à la TSÉ relèvent en tout ou en partie des responsabilités municipales : le transport collectif, l'aménagement d'infrastructures favorisant la mobilité durable ainsi que la lutte aux îlots de chaleur et aux effets des inondations, le verdissement et la préservation de la canopée, la sauvegarde d'espaces préservant la biodiversité ou encore la construction de logements sociaux.

*À quelle échelle ces rapports sont-ils le plus déterminants (MRC, quartier, agglomération métropolitaine et région)?*

Les acteurs collectifs rejoignent Divay (2019) quant à l'idée que le local – quartier, arrondissement ou MRC – est l'échelle déterminante. Les alliances à cette échelle facilitent le dépassement des contraintes institutionnelles. Les démarches de quartier (p. ex., *l'Engrenage Saint-Roch* et *La Ruche Vanier* à Québec, tout comme *Solidarité Abundisic* et *Vivre Saint-Michel en Santé* à Montréal) ont développé à leur propre échelle des collaborations et des partenariats qui ont rendu possibles les rapports requis avec la ville centre pour mettre en œuvre leurs projets. L'échelle locale, du fait de sa proximité avec les citoyennes et citoyens, est le premier niveau de l'action, mais, pour disposer des ressources requises, elle a besoin

d'accéder à une échelle plus large. À Laval aussi, ce sont les quartiers qui attendent des gestes de la démarche régionale en réponse à leurs préoccupations. D'une manière un peu différente, on trouve en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine un schéma semblable : les plans de communauté dans lesquels s'intègrent les initiatives de TSÉ sont établis à l'échelle des MRC et le soutien de la *Table régionale des préfets* et de la *Santé publique* contribue à leur financement.

*Quelle est la responsabilité des intervenants collectifs dans la liaison entre ces partenaires?*

Ces rapports de collaboration ne dépendent pas que des personnes élues. À Laval, l'introduction dans la *Politique régionale de développement social* des enjeux de la TSÉ est pour beaucoup le fait des organisateurs communautaires du CISSS de Laval et des intervenants collectifs en développement social de la Ville de Laval. Les intervenants collectifs font des liens entre des acteurs sociaux et des acteurs environnementaux (Drolet et Sampson, 2017). À Montréal, le projet d'écoquartier Louvain sur un terrain appartenant à la Ville a bénéficié du soutien d'une organisatrice communautaire, de la mairesse d'arrondissement, mais aussi de fonctionnaires de l'urbanisme. Même si ce ne sont pas les fonctionnaires qui décident, leur contribution est déterminante pour l'exercice des responsabilités des élus. Dans la mise en place du *Bureau de projet partagé* associant trois grands partenaires – *Solidarité Ahuntsic*, l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville et la Ville de Montréal – pour le développement du projet Louvain, différents services de la Ville n'arrivaient pas à s'adapter à ce travail en partenariat et « mettaient beaucoup de bâtons dans les roues depuis le début » (4M8). C'est le lien politique entre la mairesse de l'arrondissement et la mairesse de la Ville qui a permis de dépasser ces contraintes.

*Qu'est-ce qui incite ou freine les élus municipaux dans ces partenariats?*

Le partenariat offre des avantages aussi aux municipalités pour la mise en œuvre de certains projets. Dans les quartiers centraux de Québec, où il ne reste que les propriétés privées ou sous la gouverne d'institutions publiques, la Ville a besoin d'agir en partenariat pour atteindre les objectifs de verdissement qu'elle s'est fixés. En travaillant sur ses propres objectifs avec une organisation comme *l'Engrenage Saint-Roch*, la Ville profite de la capacité de cet organisme à rejoindre la population. Ainsi, lorsque la Ville reçoit des plaintes parce qu'il y a des pommes au sol dans Saint-Sauveur là où elle a planté des pommiers, à *l'Engrenage Saint-Roch*, on essaie de voir comment les groupes communautaires pourraient venir récolter ces fruits et les envoyer dans des cuisines collectives pour que ce soit revalorisé et redistribué.

Les collaborations ont toutefois des limites. À Montréal, la controverse autour de l'utilisation de la carrière Francon met en opposition deux postures distinctes. D'un côté, les souhaits de *Vivre Saint-Michel en Santé*; de l'autre, la Ville de Montréal qui utilise le site pour des besoins de voirie à l'échelle métropolitaine. La Ville de Montréal est en position de pouvoir par rapport au quartier Saint-Michel. Propriétaire du site, elle a le dernier mot, considérant son utilisation essentielle et les nuisances associées comme des dommages collatéraux.

Que certains élus ne perçoivent pas encore pleinement leur rôle dans la TSÉ constitue un autre obstacle à la collaboration (Belley, 2019). Le modèle de référence en développement urbain hérité de l'idéologie de la croissance l'emporte sur les préoccupations environnementales. Il faut cependant noter l'évolution de la reconnaissance du rôle des municipalités dans la TSÉ, notamment avec la nouvelle génération d'élues et élus municipaux : « Lors des dernières élections [2021], une nouvelle génération de politiciens municipaux a émergé, portée par une vision claire de la gouvernance urbaine axée sur une transition écologique inclusive » (Croteau, 2025).

*Le territoire, clé de la transition*

La question de départ était : *Que signifie la crise écologique pour les démarches de développement des communautés territoriales?* La réponse se décline en deux volets.

D'une part, l'établissement de liens entre les objectifs sociaux de lutte contre la pauvreté et la prise en compte des enjeux de la crise écologique est en phase initiale, mais en progrès dans tous les territoires étudiés. D'autre part, la dimension systémique de la TSÉ, au-delà du peu de familiarité des termes qui la décrivent, n'était pas, au moment de la recherche, vraiment intégrée.

On peut cependant observer dans les communautés territoriales des retombées réelles qui se déclinent en développement du pouvoir d'agir citoyen, mais aussi en réalisations concrètes qui sont vraiment des initiatives de TSÉ. C'est dans le cadre de ces initiatives que les municipalités sont interpellées pour tout ce qui concerne l'aménagement du territoire. En ce sens, les élus et élus locaux sont des partenaires essentiels, mais aussi des alliés permettant de changer d'échelle, du local à la ville métropolitaine ou à la région et, éventuellement, à l'échelle nationale.

**Conclusion**

La TSÉ constitue un changement systémique : l'abandon de l'économie de croissance au profit d'une économie de sobriété. « Produire moins, partager plus, décider ensemble : voici donc les principales orientations de ce que devrait être une "politique de sobriété" qui ait une chance de ralentir la catastrophe écologique, tout en étant respectueuse des deux valeurs cardinales sur lesquelles sont fondées théoriquement les sociétés occidentales : l'égalité et la liberté » (Abraham, 2024, p. 29). Abraham précise ce vivre ensemble dans la sobriété : « La subsistance doit devenir la première des raisons d'être de nos sociétés. [...] Une vie humaine digne d'être vécue suppose aussi de pouvoir se soigner, se former, se recréer, se reposer, se divertir, se cultiver, en compagnie d'autres humains. Elle suppose également la possibilité d'être libre et aimé. » (Abraham, 2024, p. 39). Les démarches de développement des communautés territoriales se reconnaîtraient facilement dans cette description.

Selon Deneault (2025), le changement systémique « se fera conséquemment en lien avec le territoire qu'on habite et la communauté dont on dépend en dernière instance » (s. p.). Le territoire est le « terreau particulier [...] sur lequel s'enracinent et à partir duquel se développent une culture spécifique et une histoire originale » (Routhier, 1993, p. 198). Comme le propose Abraham (2024), « rien ne nous empêche en principe de concevoir autrement notre manière d'habiter le territoire » (p. 33), sinon le récit dominant d'une société de croissance infinie.

« On appellera "biorégions" l'ensemble qui naîtra de la nécessité, dans un moment où il faudra réapprendre à s'organiser à une échelle sensible » (Deneault, 2024, p. 165). Le concept de « biorégion » que suggère Deneault (2025) et qu'Avignon (2025) propose d'appliquer aux MRC peut-il devenir une utopie réelle (Wright, 2010) en développement des communautés territoriales?

Cette révolution fait face à des vents contraires, depuis l'arrivée au pouvoir du président américain Donald Trump, dont l'administration mène non seulement la charge contre la lutte aux changements climatiques, mais menace aussi l'équilibre économique en radicalisant la régulation néolibérale. Ces difficultés pourraient toutefois être l'occasion, en tirant les leçons de l'expérience des communautés qui privilégient déjà la protection écologique à l'expansion économique, d'amorcer le développement d'une perspective d'économie de sobriété et de soutenir les préoccupations citoyennes pour leur milieu de vie, tout en veillant à ce que les besoins sociaux fondamentaux soient satisfaits par des mécanismes de solidarité sociale. Le « front qui tient encore [à] l'échelle locale, municipale, territoriale. [...] Les

municipalités, les gouvernements autochtones, les organismes communautaires, les universités, les chaires de recherche et les citoyens engagés constituent aujourd'hui le dernier rempart de l'action climatique » (Seguin-Lamarche, 2025).

Échelle territoriale ayant la plus grande proximité avec les citoyennes et citoyens, les territoires municipaux sont, comme l'a montré notre recherche, des lieux propices à l'action des citoyens et des personnes élues pour une telle révolution. Pour ce faire, un des défis des démarches de développement des communautés territoriales est d'appriivoiser la démocratie participative et de faire l'apprentissage de mécanismes de dialogue entre personnes élues et citoyennes et citoyens (Durand Folco, 2023).

#### NOTES

- 1 <https://www.collectifpdc.org>
- 2 Les travaux sur la transition socioécologique et lutte aux changements climatiques dans les démarches en développement territorial (CRSH n° 890-2019-0058) et sur les nouvelles formes de philanthropie en soutien aux démarches en développement territorial (CRSH n° 435-2020-0927) sont présentés sur le site du Collectif des partenaires en développement des communautés : <https://www.collectifpdc.org/recherches>.
- 3 *Le Cahier du RQILAC 2023* titré *La transition socioécologique des communautés : l'urgence climatique interpelle l'organisation communautaire* illustre bien cette affirmation, tout comme *Le Cahier du RQILAC 2025*, ayant pour thème *La justice socioécologique comme enjeu d'organisation communautaire*, et le Colloque 2025 *La justice socioécologique, c'est dans notre nature*.
- 4 « Si on avait à choisir un verbe pour la transition, ce serait le verbe aimer. C'est ce qui nous rend créatifs et nous donne l'énergie, une énergie renouvelable » (Waridel, 2019, p. 270). Le mouvement *Mères au front* s'inscrit dans cette logique.
- 5 <https://communagir.org/contenus-et-outils/nos-productions/les-9-fonctions-de-l-accompagnement-critique>
- 6 Morin, L. et Racine, S. (dir.). (2024). *Outil de réflexion : pour un développement des communautés territoriales inscrit dans la transition socioécologique*. Collectif des partenaires en développement des communautés. [https://static1.squarespace.com/static/6601b07dc4fac4033bb651a2/t/666723e9fbbe8865e2e167e1/1718035434816/Outil-de-reflexion-TSE-DCT\\_2023-12-12.pdf](https://static1.squarespace.com/static/6601b07dc4fac4033bb651a2/t/666723e9fbbe8865e2e167e1/1718035434816/Outil-de-reflexion-TSE-DCT_2023-12-12.pdf)
- 7 Soit Laurence Lavigne-Lalonde, la mairesse à l'époque de la recherche. Voir <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2024-12-01/saint-michel/une-passerelle-pour-desenclaver-un-quartier.php>

#### RÉFÉRENCES

##### *Monographies des huit cas québécois à l'étude*

- Goglio, C. et Jetté, C. (2025). *Transition socioécologique et philanthropie à la table de concertation Solidarité Ahuntsic à Montréal*. UQO. [https://static1.squarespace.com/static/6601b07dc4fac4033bb651a2/t/68a72cc9d02b3a08d0169df0/1755786441389/Monographie\\_SolidariteAhuntsic\\_2025-08-13\\_VF.pdf](https://static1.squarespace.com/static/6601b07dc4fac4033bb651a2/t/68a72cc9d02b3a08d0169df0/1755786441389/Monographie_SolidariteAhuntsic_2025-08-13_VF.pdf)
- Grenier, S., Roussy, G. et Marchand, F. (2025). *Développement social, transition socioécologique et philanthropie à La Ruche Vanier de Québec*. UQO. <https://static1.squarespace.com/static/6601b07dc4fac4033bb651a2/t/67dabf02059aaa55bd68f20d/1742389002209/Monographie+Ruche+%2818+mars+2025%29.pdf>
- Gueye, S. T. M., Roussy, G., Raymond, V. et Marchand, F. (2025). *Développement social, transition socioécologique et philanthropie à Pierre-De Saurel*. UQO. <https://static1.squarespace.com/static/6601b07dc4fac4033bb651a2/t/68406a503000f718ad610cbb/1749051986489/Monographie+Pierre-de-saurel+-+2025-05-26-VF.pdf>
- Hamel, A. et Bourque, D. (2025). *Transition socioécologique et philanthropie dans la Politique régionale de développement social de Laval*. UQO. <https://static1.squarespace.com/static/6601b07dc4fac4033bb651a2/t/67d9b1d6db5588391726d978/1742320092675/Monographie+PRDS+2025.pdf>
- Lachapelle, R. (2023). *Développement social, transition socioécologique et philanthropie en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. UQO. [https://static1.squarespace.com/static/6601b07dc4fac4033bb651a2/t/66b235fba4ef722163813481/1722955263033/Lachapelle\\_2023\\_Monographie\\_+Gasp%C3%A9sie+-+%C3%8Eles-de-la-Madeleine.pdf](https://static1.squarespace.com/static/6601b07dc4fac4033bb651a2/t/66b235fba4ef722163813481/1722955263033/Lachapelle_2023_Monographie_+Gasp%C3%A9sie+-+%C3%8Eles-de-la-Madeleine.pdf)

Le Dorze-Cloutier, G. et Parent, A.-A. (2025). *Transition socioécologique et philanthropie dans le cadre de la Table de quartier Vivre St-Michel en Santé*. UQO.

[https://static1.squarespace.com/static/6601b07dc4fac4033bb651a2/t/6818bb373b44a308a60fee0d/1746451279247/Monographie+-+Section+A\\_B\\_C-+V2025-05-01.pdf](https://static1.squarespace.com/static/6601b07dc4fac4033bb651a2/t/6818bb373b44a308a60fee0d/1746451279247/Monographie+-+Section+A_B_C-+V2025-05-01.pdf)

Racine, S. et LeGal, T. (2025). *L'Engrenage Saint-Roch : épine dorsale d'un quartier en constante mutation*. UQO et Collectif des partenaires en développement des communautés. [https://static1.squarespace.com/static/6601b07dc4fac4033bb651a2/t/67f66bc23f21cf04b83ec564/1744202694606/Monographie+Engrenage\\_2025-04-01.pdf](https://static1.squarespace.com/static/6601b07dc4fac4033bb651a2/t/67f66bc23f21cf04b83ec564/1744202694606/Monographie+Engrenage_2025-04-01.pdf)

Savard, S., Marchand, F. et Foisy, D. (2024). *Développement social, transition socioécologique et philanthropie au sein de Tous complices pour notre communauté dans la MRC de Deux-Montagnes*. UQO.

<https://static1.squarespace.com/static/6601b07dc4fac4033bb651a2/t/677e7933029b77347075552a/1736341816467/Monographie+Tous+complices+19+d%C3%A9cembre.pdf>

Abraham, Y.-M. (2024). La décroissance soutenable comme politique de sobriété. *Lien social et Politiques*, 93, 22-42.

<https://doi.org/10.7202/1115786ar>

Avignon, P. (2025, 25 juillet). Renforcer le pouvoir des MRC pour faire advenir les biorégions. *Le Devoir*.

<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/903571/renforcer-pouvoir-mrc-faire-advenir-bioregions>

Belley, S. (2019). Les municipalités et la production de la confiance organisationnelle et collective. Dans G. Divay, S. Belley, L. Caron, É. Charbonneau et M.-C. Prémont (dir.), *Le management municipal : Tome 1 – Un gouvernement de proximité?* (p. 259-291). Presses de l'Université du Québec.

Bilodeau, A., Chabot, C., Martin, N., Di Sante, M., Bertrand, L. et Potvin, L. (2022). A midrange theory of local cross-sector action based on the actor-network theory. *Qualitative Research in Health*, 2, article 100199.

<https://doi.org/10.1016/j.ssmqr.2022.100199>

Bouchard, M. J. (2021). *L'innovation et l'économie sociale au cœur du modèle québécois : entretiens avec Benoît Lévesque*. Presses de l'Université du Québec.

Bourque, D., Goglio, C., Hamel, A., Le Dorze-Cloutier, G. et Morin, L. (2024). Défis de la transition socioécologique pour les praticien·ne·s en intervention collective. *Intervention*, 159, 37-47. <https://doi.org/10.7202/1111611ar>

Bourque, D., Racine, S., Parent, A.-A., Morin, L. et Le Dorze-Cloutier, G. (dir.). (2025). *Développement des communautés territoriales et transition socioécologique : nouvelles pratiques au service d'une société en transformation*. Presses de l'Université du Québec.

Callon, M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique*, 36, 169-208. <https://www.jstor.org/stable/27889913>

Croteau, F. W. (2025, 8 janvier). Propulser la politique municipale. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/830401/chronique-propulser-politique-municipale>

Deneault, A. (2024). *Faire que! L'engagement politique à l'ère de l'inouï*. Lux Éditeur.

Deneault, A. (2025, 24 juillet). Le « jour du dépassement » rappelle le caractère impératif de la décroissance. *Le Devoir*.

<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/903196/jour-depassement-rappel-caractere-imperatif-decroissance>

Divay, G. (2019). Les proximités du milieu de vie. Dans G. Divay, S. Belley, L. Caron, É. Charbonneau et M.-C. Prémont (dir.), *Le management municipal : Tome 1 – Un gouvernement de proximité?* (p. 11-41). Presses de l'Université du Québec.

Doyon, M., Klein, J.-L., Handfield, M., Laroche, S., Morin, L., Tremblay, P.-A. et Tremblay, S. (2025). La question rurale au Québec au 21<sup>e</sup> siècle : pour une approche émancipatrice. Dans J.-L. Klein, D. Bussière, C. Champagne, C. Dufresne, M. Léonard et P.-A. Tremblay (dir.), *Vers une nouvelle ruralité : l'expérience des Ateliers des savoirs partagés* (p. 9-29). Presses de l'Université du Québec.

Drolet, J. L. et Sampson, T. (2017). Addressing climate change from a social development approach: Small cities and rural communities' adaptation and response to climate change in British Columbia, Canada. *International Social Work*, 60(1), 61-73.

<https://doi.org/10.1177/0020872814539984>

Durand Folco, J. (2023). *Réinventer la démocratie : de la participation à l'intelligence collective*. Presses de l'Université d'Ottawa.

Giddens, A. (1984). *The constitution of society: Outline of the theory of structuration*. University of California Press.

- Guay, L. (2021). *Les enjeux sociaux de l'environnement : des problèmes aux actions*. Presses de l'Université Laval.
- Guay-Boutet, C., Martin-Déry, S. et Huot, G. (2021). *Économie sociale et transition socioécologique : quel cadre commun? Territoires innovants en économie sociale et solidaire*. [https://tiess.ca/download/documents/TIESS-TSE-Transition\\_Synthese.pdf](https://tiess.ca/download/documents/TIESS-TSE-Transition_Synthese.pdf)
- Jancovici, J.-M. et Blain, C. (2021). *Le monde sans fin*. Dargaud.
- Jetté, C. (2008). *Les organismes communautaires et la transformation de l'État-providence : trois décennies de coconstruction des politiques publiques dans le domaine de la santé et des services sociaux*. Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Harrisson, F. et Lévesque, B. (2014). L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation. Dans J.-L. Klein, J.-L. Laville et F. Moulaert (dir.), *L'innovation sociale* (p. 193-246). Éditions Érès.
- Lachapelle, R. (2001). Deux décennies de concertation, le partenariat en développement local à Sorel. *Nouvelles pratiques sociales*, 14(1), 48-63. <https://doi.org/10.7202/008324ar>
- Lachapelle, R. et Bourque, D. (2020a). Du modèle québécois à l'autoritarisme : la résilience des associations à l'épreuve. Dans J.-L. Laville, I. Guérin, M. Juan et J. Subirats (dir.), *Du social business à l'économie solidaire : critique de l'innovation sociale* (p. 117-139). Éditions Érès.
- Lachapelle, R. et Bourque, D. (2020b). *Intervenir en développement des territoires*. Presses de l'Université du Québec.
- Lachapelle, R., Gueye, S. T. M., Morin, L., Bourque, D., Hamel, A., Parent, A.-A., Le Dorze-Cloutier, G., Jetté, C. et Savard, S. (2025). Transition socioécologique et économie sociale et solidaire en développement des communautés territoriales. *Revue canadienne de recherche sur les OSBL et l'économie sociale*, 16(1), 1-13. <https://doi.org/10.29173/cjnsr715>
- Larrue, C., Melé, P., Van Neste, S. L. et Barbier, R. (2024). Entre politisation et institutionnalisation : quelle est la portée des expérimentations de transitions? Dans S. L. Van Neste, P. Melé et C. Larrue (dir.), *Transitions socioécologiques et milieux de vie : entre expérimentation, politisation et institutionnalisation* (p. 177-200). Presses de l'Université de Montréal.
- Lefebvre, M., Lemay-Bélisle, C., Racine, S. et Chiasson, G. (2023). *Les élu·e·s de petites municipalités face aux outils pour faciliter la participation citoyenne : résultats d'une étude exploratoire*. UQO, LAGORA, Communagir et Mitacs. [https://communagir.org/media/2463/e-lu-e-s-et-participation-citoyenne\\_mitacs\\_2023\\_rapport.pdf](https://communagir.org/media/2463/e-lu-e-s-et-participation-citoyenne_mitacs_2023_rapport.pdf)
- Marcoux, G. (2005). Le Ralliement gaspésien et madelinot. Dans D. Lafontaine (dir.), *Choix publics et prospective territoriale : horizon 2025 – La Gaspésie : futurs anticipés* (p. 79-83). GRIDEQ. [https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/445/1/CHOIX\\_PUBLICS.pdf](https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/445/1/CHOIX_PUBLICS.pdf)
- Parent, A.-A. et Bourque, D. (2016). La contribution des travailleurs sociaux à la réduction des inégalités sociales de santé. *Intervention*, 143, 5-14. [https://revueintervention.org/wp-content/uploads/2016/02/intervention\\_143\\_la\\_contribution\\_des\\_ts.pdf](https://revueintervention.org/wp-content/uploads/2016/02/intervention_143_la_contribution_des_ts.pdf)
- Piketty, T. (2021). *Une brève histoire de l'égalité*. Éditions du Seuil.
- Routhier, G. (1993). *La réception d'un concile*. Éditions du Seuil.
- Séguin, H. (2022). *Lettre aux écolos impatients et à ceux qui trouvent qu'ils exagèrent*. Écosociété.
- Seguin-Lamarche, S. (2025, 31 décembre). 2025, l'année du « retour vers le futur » climatique. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/944802/2025-annee-retour-vers-futur-climatique>
- Stake, R. E. (2006). *Multiple case study analysis*. Guilford Press.
- Vaillancourt, Y. (2017). *Marges de manœuvre des acteurs locaux de développement social en contexte d'austérité*. CRCOC, CRISES et ARIMA [Les Cahiers du CRISES n° ET1701]. [https://crises.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/10/CRISES\\_ET1701.pdf](https://crises.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/10/CRISES_ET1701.pdf)
- Waridel, L. (2019). *La transition, c'est maintenant : choisir aujourd'hui ce que sera demain*. Écosociété.
- Wright, E. O. (2010). *Utopies réelles*. La Découverte.